

30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE À L'ÉCOLE



ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

JEUX BOUGE ATHLÉ
PÉRI ATHLÉ
DÉFI RÉCRÉ
RELAX ATHLÉ



PARTENAIRES PRINCIPAUX



Crédit Mutuel



DE LA STRATÉGIE

UNE
IDÉE

UN
PROJET

?



ÉTAPE 1

S'informer
S'imprégner des outils
Mesurer l'opportunité



- Accéder aux différents documents
- Participer aux webinaires FFA
- Peser le pour et le contre

ÉTAPE 2

Rencontrer l'école et la
mairie
S'y préparer



- Connaître ses interlocuteurs
- Connaître le périmètre de chacun
- Stratégie et préparation

ÉTAPE 3

Établir avec l'école et la
mairie le périmètre du
projet



- Exploiter la frise des temps de l'enfant à l'école comme outil de choix des actions
- Donner du sens
- Accompagner
- Intervenir
- Amorcer
- Former
- Signer une convention

ÉTAPE 4

Mettre en œuvre
le projet



- Mettre en œuvre
- Évènement fondateur (= sens)
- Accompagner
- Intervention de lancement
- Intervention sur l'ensemble de l'action
- Former

ÉTAPE 5

Évaluer l'opération et
émettre une prospective



- Se rencontrer pour évaluer l'action ou les actions menées avec les enseignants, les enfants, la FFA
- Communiquer en inscrivant l'action sur l'application nationale

S'inscrire
ici

Dossier
PSF

S'inscrire pour être identifié

Remplir le dossier PSF

(100 clubs maximum accompagnés dans le cadre du PSF 2023)

S'IMPRÉGNER DU CONCEPT DE CETTE OPÉRATION « 30' D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE »

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Aussi, l'Education nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30' d'activité physique quotidienne.



PRINCIPES DIRECTEURS

Les formes que peuvent prendre les « 30' d'activité physique quotidienne » sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Dans les faits, il est préconisé de développer 30' d'activité physique les jours où l'enseignement d'EPS n'est pas programmé et sous une forme fractionnée et variée.



Entrée par des
tests de santé
adaptés au moins de
11 ans avec bilan



Entrée par une
rencontre
d'athlétisme ou de
cross



Entrée par une
histoire
et un débat
multidisciplinaires

CRÉER UN ÉVÈNEMENT FONDATEUR POUVANT CONTRIBUER À DONNER DU SENS

S'IMPRÉGNER
DES OUTILS

Toutes les possibilités, tous les outils exploitables



Un club d'ATHLÈ . Une école . Une collectivité

S'IMPRÉGNER DES OUTILS ET MESURER LES OPPORTUNITÉS

DÉFINIR UN PROGRAMME SINGULIER EN FONCTION DU PROJET DE L'ÉCOLE ET DE LA COLLECTIVITÉ

RENCONTRER LES ACTEURS DE L'ÉCOLE ET DE LA COLLECTIVITÉ

DEMANDER AUDIENCE AUPRÈS DE QUI ?

1. Le Directeur de l'école et l'équipe pédagogique
2. Dans le cadre du périscolaire, rencontrer un interlocuteur de la mairie ou de la collectivité locale

DIRECTEUR ÉCOLE ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Porteur du projet d'école
- Validation du projet d'école

INTERLOCUTEUR MAIRIE OU COLLECTIVITÉ LOCALE

- Porteur du projet périscolaire
- Validation du projet périscolaire

S'Y PRÉPARER

CONSEILS

La signature de la convention cadre et de l'avenant « 30' d'activité physique quotidienne », ainsi que les diverses instructions permettent aux clubs d'athlétisme d'**envisager d'accompagner les écoles**. Cependant, la décision de partenariat reste du choix de l'équipe pédagogique et de l'autorisation du directeur. Il en est de même avec la collectivité concernant les activités périscolaires.

Il faut donc convaincre de ce projet d'accompagnement en mettant **en avant** :

- **Votre expertise, les outils proposés et les moyens en votre possession** (moyens humains, pack matériel, etc.)
- **La plus value de la motricité athlétique sur les plans moteur, physique, d'accessibilité, de visibilité et de quantification des progrès.**
- **La singularité du programme « Jeux Bouge Athlé »** qui vise l'autonomie des enfants en proposant 2 fichiers élèves composés de jeux d'extérieur et de relaxation et un compteur à points sous la forme d'un poster.
- **La prise en compte de la singularité de l'école**, de ses besoins et de l'adaptabilité possible de nos différents outils au projet de l'école.

Si l'école est affiliée à l'**USEP**, vous pouvez faire valoir notre partenariat national et nos outils communs (Anim'Athlé et Anim'Cross, action Défi Récré).

S'INSCRIRE

LE CLUB



Inscription FFA



[Formulaire](#)

Il est important que l'intervention des clubs FFA soit répertoriée sur cette application à des fins de communication externe et d'affichage par rapport à l'ensemble des autres fédérations sportives engagées dans cette action « 30 minutes d'activité physique quotidienne ».



Apprendre à se connaître et présenter les attentes de chacun



S'accorder sur l'objectif puis les actions retenues pour répondre au projet commun



Formaliser ce projet au travers d'une convention

ÉCRIRE UN PROJET SINGULIER TOUS ENSEMBLE POUR NOS ENFANTS

DÉCIDER DU PROJET ET VALIDER LES CHOIX

EFFECTUER UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU PSF

PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX 2022

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Seuls les clubs ayant obtenu au moins un label sont éligibles au PSF.
- La demande de subvention doit se faire sur CompteAsso, sur la période définie.
- L'action doit se tenir entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.
- L'action « Jeux Bouge Athlé » peut être la 3^e action du club, au même titre que l'organisation des journées nationales (Kinder Joy of Moving Athletics Day, Journée nationale de la marche nordique ou Run2KChallenge).

[INFORMATIONS PSF](#)

SPÉCIFICITÉ « JEUX BOUGE ATHLÉ »

Pour pouvoir être éligible au PSF sur cette action, les clubs devront :

1. S'enregistrer au préalable sur la page dédiée de la fédération.
2. Avoir une convention cadre « un club, une école, une collectivité ».
3. Mettre en place une action de soutien, d'accompagnement ou d'intervention dans le champ scolaire et/ou périscolaire en précisant la périodicité, la qualité des intervenants, le nombre de classes/écoles touchées par cette action.

Le montant de la subvention sera étudié au regard du rayonnement de l'action, du temps d'intervention du club au sein de l'école et des dépenses financières prévues.

[PAGE JEUX BOUGE ATHLÉ](#)

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DONNER DU SENS

- Action spécifique et fondatrice
- Donner les éléments pour que cette activité quotidienne prenne du sens pour les enfants

ACCOMPAGNER

- Fournir les outils
- Expliquer le(s) outil(s)
- Suivre les actions et rendre compte (club, école, application nationale)

AMORCER

- Réaliser avec l'enseignant la ou les 1^{res} séances
- Suivre les actions et rendre compte (club, école, application nationale)

INTERVENIR

- S'assurer de l'adéquation des diplômes demandés et de ceux de vos intervenants
- Assurer l'ensemble des séances constitutives du projet
- Rendre compte (club, école, collectivité, application nationale)

FORMER

- Assurer une formation continue des enseignants pour les actions réalisées au sein de l'école
- Assurer une formation continue des intervenants périscolaires (ETAPS, animateurs, etc.)



Faire la synthèse des actions, des résultats compilés, des retours des enfants et des enseignants



Réaliser un bilan de l'action type SWOT (modèle d'analyse)

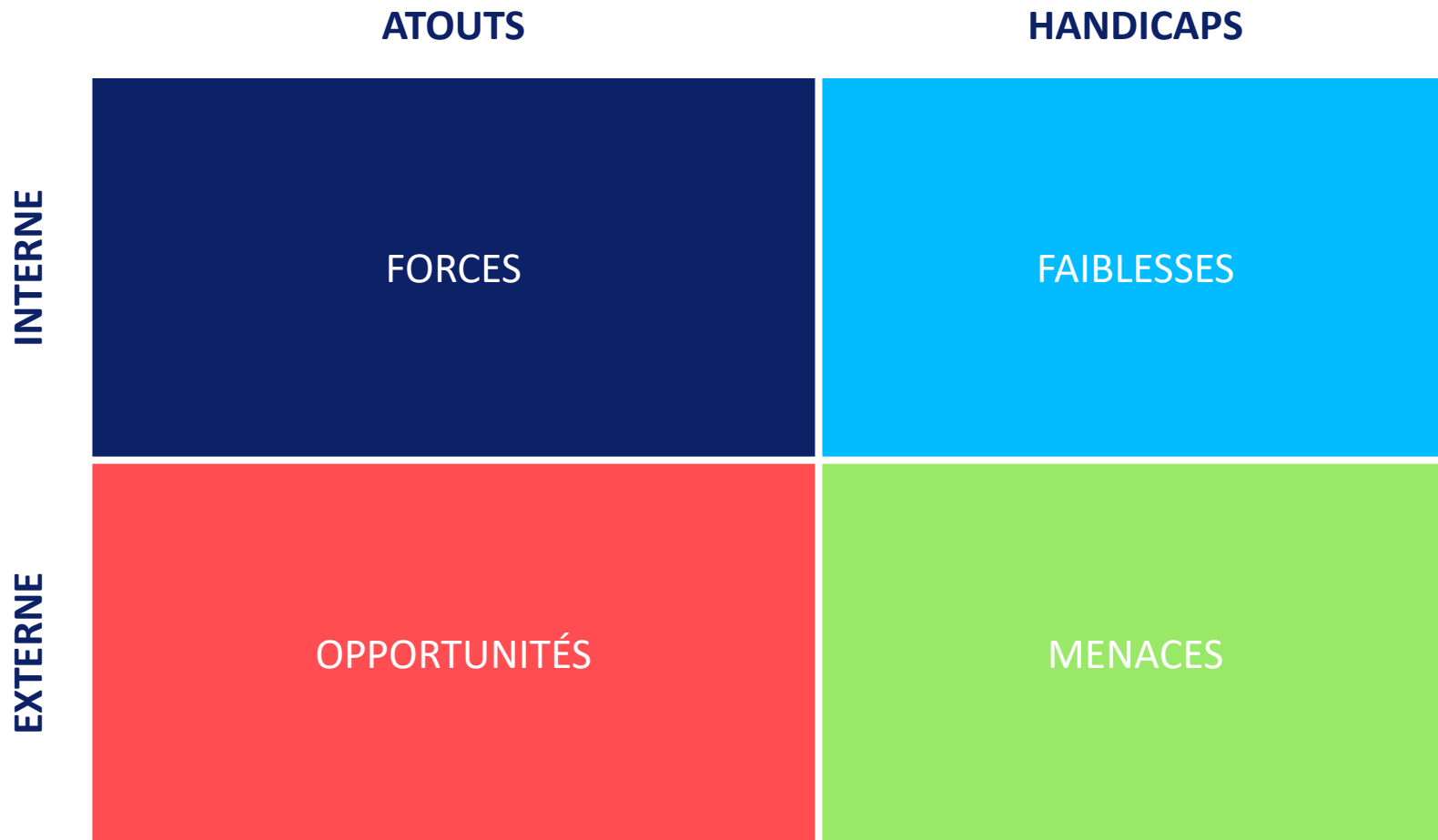
Présenter les perspectives



Etude des suites à donner pour la rentrée

PARTAGER AVEC L'ÉCOLE ET LA COLLECTIVITÉ ET TRANSMETTRE À LA FFA

ÉVALUER
NOTRE ACTION



MODÈLE D'ANALYSE



MERCI À VOUS
ET N'oubliez pas que nous sommes là pour vous accompagner



CONTACT FFA

Service Éducation Athlétique

Developpement.jeunes@athle.fr

Téléphone : 01.53.80.70.16

ATHLÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME